

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a (membres présents : **16**) :

- ✓ **Adopté**, par **10 voix « pour »**, **2 « contre »** et **4 abstentions**, l'amendement visant à supprimer la ligne de la subvention du Conseil administratif de moins de **CHF 10'000.-**.
- ✓ **Conservé**, par **2 voix « pour »**, **11 « contre »** et **3 abstentions**, la ligne budgétaire « **Projet Commune ouVerte** », d'un montant de **CHF 9'600.-**.
- ✓ **Adopté**, par **15 voix « pour »** et **1 abstention**, l'amendement visant à supprimer la ligne « **Étude CECB+** ».
- ✓ **Maintenu**, par **2 voix « pour »**, **13 « contre »** et **1 abstention**, la ligne « **Journée de la Nature** ».
- ✓ **Adopté**, par **11 voix « pour »**, **2 « contre »** et **3 abstentions**, l'amendement prévoyant la suppression du **repas des anciens magistrats**.
- ✓ **Approuvé**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, le rapport de la commission **Finances & administration** concernant le budget 2026, avec les amendements votés en séance.
- ✓ **Maintenu**, par **7 voix « pour »**, **8 « contre »** et **1 abstention**, la ligne « honoraires de conseillers externes et experts spécialistes pour la gestion des déchets » à **CHF 10'000.-**.
- ✓ **Diminué**, par **15 voix « pour »** et **1 voix « contre »**, le montant de la ligne « honoraires de conseillers externes et experts spécialistes pour la protection des espèces et du paysage » de **CHF 26'000.-** à **CHF 10'000.-**.
- ✓ **Supprimé**, par **10 voix « pour »** et **6 voix « contre »**, la ligne « repas des enseignants » de **CHF 6'000.-**.

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

✓ **Adopté**, par **14 voix « pour »**, **1 voix « contre »** et **1 abstention**, le rapport de la commission **Finances & administration** concernant le règlement en matière de jetons de présence pour les membres du Conseil municipal.

✓ **Approuvé**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, le rapport de la commission **Culture, sport et vie associative** relatif aux subventions juniors 2024-2025, en tenant compte de la rectification apportée par M. Torselletti (soit la ligne à **CHF 1'500.-** au lieu de **CHF 3'000.-** pour le coach du FCPC).

✓ **Pris une délibération**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, relative au projet de **Délibération N° 11-2025** concernant l'ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au **FIDU 2026**.

- 1. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 105'300 CHF pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.*
- 2. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements (rubrique 0290.5620), puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif (sous la rubrique 0290.1462 "subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun").*
- 3. D'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique n° 0290.36602 dès 2027.*
- 4. D'autoriser le Conseil administratif à emprunter jusqu'à concurrence du crédit mentionné au point n°1.*

✓ **Pris une délibération**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, relative au projet de **Délibération N° 12-2025** concernant des amortissements complémentaires 2025.

- 1. De procéder à des amortissements complémentaires en 2025 d'un montant total de 1'500'000 CHF sur les investissements suivants :*

- *Compte 3410.001.14000.20
Terrain et patinoire synthétique*

500'000 CHF

Total à charge de la rubrique 34.383 du compte de résultat

500'000 CHF

- *Compte 6150.014.14010.20
Aménagement rte de Certoux, entre le ch. du Pont et la rte de Lully* 400'000 CHF

- *Compte 6150.026.14010.20
Mise en zone 20 et 30 km/h du village de Certoux* 300'000 CHF

- *Compte 6150.030.14010.20*

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

Mise en zone 30 km/h rte de Certoux

*Tronçon rte de Lully/ch. du Relai ainsi que ch. de la Mairie
300'000 CHF*

Total à charge de la rubrique 61.383 du compte de résultat **1'000'000 CHF**

2. *De comptabiliser ces amortissements complémentaires en 2025 sous les rubriques :
34.383 pour un montant de 500'000 CHF*

61.383 pour un montant de 1'000'000 CHF

3. *D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2025 de 1'500'000 CHF.*

4. *De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.*

✓ **Pris une délibération, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, relative au projet de Délibération N° 13-2025 concernant l'approbation du budget 2026.**

1. *D'approuver le budget de fonctionnement 2026 pour un montant de 12'525'246 CHF (dont à déduire les imputations internes de 280'000 CHF, soit net 12'245'246 CHF) aux charges et de 12'571'189 CHF (dont à déduire les imputations internes de 280'000 CHF, soit net 12'291'189 CHF) aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à 45'943 CHF.*

Cet excédent de revenus total présumé se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 45'943 CHF et résultat extraordinaire de 0 CHF.

2. *De maintenir le taux de centimes additionnels pour 2026 à 43 centimes.*

3. *De fixer le taux de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2026 à 0 centime.*

4. *D'autoriser le Conseil administratif à emprunter en 2026 jusqu'à concurrence de *2'469'016 CHF pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements du patrimoine administratif.*

5. *D'autoriser le Conseil administratif à renouveler en 2026 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.*

✓ **Décidé, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer le projet de réalisation de la zone work-out en commission Culture, sport & vie associative.**

✓ **Décidé, par 16 voix « pour », soit à l'unanimité des membres présents, de renvoyer le projet du padel vers la commission Culture, sport et vie associative.**

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

- ✓ **Décidé**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, de renvoyer la mise en place de la réglementation sur le macaron en commission **Territoire, sécurité et mobilité**.
- ✓ **Décidé**, par **16 voix « pour »**, soit à **l'unanimité des membres présents**, de renvoyer la proposition d'activation d'un pôle santé-social en commission **Cohésion sociale, enfance et jeunesse**.

SEULE LA VERSION INTÉGRALE DU PROCÈS-VERBAL FAIT FOI.